



CHARTRE DU COUREUR - ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur du Trail National Côte d'Opale en Pas-de-Calais, je m'engage à :

1- Respecter les gestes barrières en vigueur (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2- Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- Port du masque sur l'ensemble du village trail, y compris dans les sas de départs que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
- Respecter le sens de circulation indiquée dans l'enceinte du village trail
- Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur de 2 mètres avec les autres participants et en ne dépassant que dans les zones larges d'accès
- Ne pas cracher au sol
- Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle

3- Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4- Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5- Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6- Ne pas assister à l'évènement si :

- J'ai une fièvre de $\geq 38^{\circ}\text{C}$ le jour de l'évènement
- J'ai eu des signes ou des symptômes de Covid-19 au cours des 14 derniers jours ; une toux continue, de la fièvre, un changement ou une perte de goût/d'odeur.
- J'ai été en contact avec une personne malade ou symptomatique au cours des 14 derniers jours.
- J'ai voyagé au cours des 14 derniers jours dans un pays étranger où la transmission du Covid-19 est très active et continue.

7- Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

8- Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.